

Diplôme d'Etat Accompagnant(e) Educatif/ive et social(e) en voie directe ou apprentissage

Mission

Le rôle de l'AES se situe dans l'aide et l'accompagnement. Ses interventions contribuent à l'épanouissement de la personne (en situation de handicap, avançant en âge, enfant ou adolescent) à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et sociale.

Il intervient au sein d'une équipe pluri-professionnelle et inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement en lien avec les familles et les aidants.

La formation vise l'acquisition de compétences professionnelles caractérisées par :

- Le respect de la personne
- Une capacité d'analyse et de recul
- Une ouverture à l'ensemble des apports disciplinaires et au langage professionnel
- Une assimilation des éléments professionnels et culturels constituant la fonction d'AES (travail en équipe pluridisciplinaire, maîtrise des outils : projets, synthèse, etc.).

Objectifs

- Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale
- Accompagner la personne dans le quotidien et la proximité
- Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés
- Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

Enseignements

Formation théorique

21 heures de détermination de parcours

378 heures de formation socle,

147 heures de spécialité :

- Accompagnement de la vie à domicile
- Accompagnement de la vie en structure collective
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire.

Formation pratique

Pour les étudiants en voie directe accomplissant la totalité de la formation : 3x8 semaines, avec une approche des trois spécialités.

Pour les étudiants en situation d'emploi accomplissant la totalité de la formation : 4 semaines de stage obligatoires, réalisées hors structure employeur auprès d'un public différent.

Sélection

Vous devez être âgé de 18 ans au moins.

Les épreuves d'entrée en formation comprennent une épreuve écrite d'admissibilité (si pas dispensée) et une épreuve orale d'admission.